

## CARCASSONNE

22 OCT. 2010

Société

## Pour mieux gérer l'eau du Fresquel

Une commission locale de l'eau (CLE) a été créée en préfecture pour le Fresquel dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Présidée par Jacques Dimon, cet-

te commission est une sorte de «parlement» de l'eau dont les membres sont élus pour un mandat de 6 ans.

Autrement dit, cette instance est constituée d'élus, d'usagers, de représentants d'associations et de l'Etat qui vont se réunir plusieurs fois par an pour établir un document écrit avant 2015, qui sera un véritable « plan d'actions pour améliorer la gestion des ressources en eau mais aussi pour gérer les crues, la sécheresse, la pollution, les inondations... », avance-t-il.



Cette commission sera un lieu de débats.

« Pour une fois, ce ne sont pas des lois que l'on nous impose de Paris, ce sont les acteurs locaux qui vont pouvoir assurer la coordination et la mise en cohérence des actions pour la gestion durable de l'eau. C'est très intéressant », souligne Nathalie Cencic, fonctionnaire à la DDTM (direction départementale des territoires et de la mer).

Les enjeux présents sur ce bassin versant sont triples : gestion quantitative de la ressource en

eau ; lutte contre les pollutions d'origine agricoles, urbaines et industrielles ; reconquête de fonctions naturelles des cours d'eau.

Rappelons que le bassin versant hydrographique du Fresquel couvre entièrement 47 communes et partiellement 21 communes.

C'est le troisième SAGE mis en place dans le département de l'Aude, après celui des Basses vallées de l'Aude et de la Haute-Vallée de l'Aude.

Ch. C

environnement

22.10.2010

## Une commission locale de l'eau pour le Fresquel

Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Fresquel entre dans sa phase d'élaboration avec l'installation de la commission locale de l'eau et l'élection à la présidence de Jacques Dinon, maire adjoint de Pennautier et vice-président du syndicat du Fresquel.

Le bassin versant du Fresquel va, donc, faire l'objet d'un schéma d'aménagement afin d'atteindre les objectifs de bon état qu'impose la directive européenne cadre sur l'eau. Plusieurs enjeux ont été identifiés sur ce bassin : la gestion quantitative de la ressource en eau ; la lutte contre les pollutions d'origine agricole, urbaine et industrielle ; la reconquête des fonc-

l'eau est appelée à devenir le lieu privilégié des concertations, des débats et des prises de décisions des acteurs du territoire. « Elle permettra d'assurer d'une part, la coordination et la mise en cohérence des actions déjà existantes et d'autre part, la préconisation des nouvelles actions pour une gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques », explique Na-

thalie Cencic, chef du service « Eaux et milieux aquatiques à la direction départementale des territoires et de la mer ».

Après une première étude, il ressort un nombre de quarante-sept communes incluses en totalité dans le périmètre du SAGE Fresquel. Vingt et une sont incluses pour partie, correspondant à leur territoire sur le versant hydrographique.

### UNE COMMISSION ET TROIS COLLÈGES

Jacques Dinon, nouvellement élu à la présidence de la commission locale de l'eau, sera épaulé par Gilles Lorente animateur du Smar. La commission locale de l'eau est composée de trois collèges : des représentants des élus ; des représentants des usagers du Fresquel ; des représentants de l'Etat et des établissements publics. La date

